

DELIBERATION N° 9 DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 16 février 2023

Les membres du Conseil Municipal de la commune de JUVISY-SUR-ORGE, légalement convoqués le 10 février 2023, se sont réunis à la salle Xavier PIDOUX DE LA MADUERE sise 64 Grande Rue à Juvisy-sur-Orge-sur-Orge, pour leur séance du 16 février 2023 sous la présidence de Madame BENSARSA REDA, Maire (séance ouverte à 19h35)

Présents : Mme ABBACI, Mme AVELLANO, Mme BEGHE, M. BENETEAU, Mme BENSARSA REDA, M. BRUNIER-COULIN, Mme COSTA, M. COSTES, M. DI TOMMASO, Mme FALGUIERES, Mme GAUTHIER, M. GOMEZ, Mme HURIEZ, Mme KEHELAL, M. LORIC, Mme MARTINS, M. MONTEIRO, M. PERRIMOND, M. PLAS, Mme RIVIER, Mme ROBIN, M. SAINT-PIERRE, Mme SERMAGE, M. SOLIGO, M. SOUKOUNA, M. VILLEMEUR,

Absents représentés, Mme DIAWARA représentée par Mme SERMAGE, M. DOUTEAU représenté par M. LORIC, Mme ERFAN représentée par, Mme ROBIN, Mme GUIBLIN représentée par M. SOLIGO, M. NASSE représenté par BENETEAU, Mme RIVET représentée par Mme HURIEZ, Mme ROQUES représentée par Mme FALGUIERES,

Absents non représentés :

Nombre de conseillers Municipaux en exercice	33
Présents	26
Votants	33

- Secrétaire de séance : -Cédric Di Tommaso

Objet : Désignation d'un Correspondant Sécurité Incendie

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-33,

VU la loi 2021-1520 du 25 novembre 2021, dite loi MATRAS visant à consolider le modèle de sécurité civile, et à valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs -pompiers professionnel,

VU l'article 13 de la loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021, dite loi MATRAS, prévoyant la désignation d'un correspondant « Incendie et Secours » dans les Conseils Municipaux ne disposant pas d'adjoint ou de conseiller municipal délégué aux questions de sécurité civile,

VU le décret 2022-1091 du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours,

CONSIDERANT la nécessité de désigner un Correspondant « Incendie et Secours » au sein du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal est invité à désigner Monsieur Raymond Soligo dans la fonction de « Correspondant Sécurité Incendie »

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITE (28 POUR), 5 ABSTENTIONS (Mme AVELANNO, M. BRUNIER-COULIN, M. COSTES, Mme KEHELAL, M. VILLEMEUR)

DESIGNE Monsieur Raymond Soligo pour la fonction de « Correspondant Sécurité Incendie »

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Juvisy-sur-Orge, le : 17 février 2023



Le Maire


Lamia BENSARSA REDA